

Avant-propos de la rédaction

Autor(en): **Geuser, Fabien de**

Objekttyp: **Preface**

Zeitschrift: **Revue économique et sociale : bulletin de la Société d'Etudes Economiques et Sociales**

Band (Jahr): **70 (2012)**

Heft 1

PDF erstellt am: **19.04.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

AVANT-PROPOS DE LA RÉDACTION

Du «pourquoi» au «comment» l'Economie Sociale et Solidaire?

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un thème dont le libellé recouvre une grande hétérogénéité de sens, de pratiques, de finalités... Cette hétérogénéité traduit, selon nous, à la fois la vitalité de ce secteur et la difficulté conceptuelle à le décrire et le délimiter. Ces deux caractéristiques rendent alors, hélas, ardues les tentatives d'accompagnement, d'encadrement réglementaire, d'organisation... de ces initiatives. Elles débordent nos cadres, à tous les sens du mot: nos cadres de pensée, souvent hérités de paradigmes économiques fondés sur l'appropriation et l'égoïsme; nos cadres réglementaires et institutionnels comme par exemple celui du statut juridique des entreprises, dont certaines contributions de ce numéro montrent à quel point il est inadapté à beaucoup de ces initiatives; nos cadres d'entreprise, c'est-à-dire nos managers dont la formation ou les outils semblent souvent fragilisés au sein de ces organisations.

Et en effet, la réalité de l'ESS est complexe et taraudée de modèles divers. Même si, par exemple, on sent que ce secteur se construit en réaction à un modèle dominant, c'est-à-dire comme une forme de critique, cette critique est hétérogène. Certaines initiatives se posent comme une critique morale d'un système qui ne serait fondé que sur des valeurs individualistes visant à l'appropriation égoïste d'une rente par une minorité et engendrant par cela un mécanisme inéluctable d'exclusion. D'autres, au contraire, développent des organisations ESS au nom d'une critique pragmatique du système en place: celui-ci ne serait pas efficient car il empêcherait la mobilisation de tous les talents en ignorant la diversité des parties prenantes, en oubliant pauvres, femmes, minorités, malades... En privilégiant un court-termisme financier, ce système existant ne serait pas durable. Certaines approches financières associent même une meilleure rentabilité aux organisations ESS car elles se préoccuperaient d'avantage précisément de leur durabilité. Dans cette acception, l'ESS serait une amélioration de notre modèle en place.

Le propos même de l'ESS, la solidarité, est aussi l'objet d'interprétations multiples. La solidarité est-elle une forme de réciprocité qui la situe dans un rapport d'individus continuant à promouvoir l'échange mais dans une relation moins financiarisée? Une dérivée d'un principe de responsabilité qui s'inscrirait dans une approche basée sur l'interdépendance de chacun et d'une meilleure compréhension des conséquences des actions de tous sur tous? Une posture morale absolue défendant la nécessité d'un certain type de comportements désintéressés ou visant à promouvoir des valeurs de bien-être, de respect... Chacune de ces interprétations amène des types d'organisations probablement différentes.

De même, la critique ESS a des visées de généralisation diverses qui vont du renouvellement total de notre système économique (une sorte de radicalisme ESS) à une co-existence des modèles, cette co-existence pouvant être soit très déséquilibrée (ce qui est le cas aujourd'hui le plus souvent, avec un secteur ESS très minoritaire) soit davantage balancé.

Enfin, les personnes impliquées dans ce secteur décrivent vraisemblablement un large éventail de motivations et de compétences.

Ces quelques sources d'hétérogénéité justifient selon nous, le numéro présenté ici. Celui-ci les illustre avec des exemples puis en essayant de contribuer à la théorisation de cet élan ESS.

Nous souhaiterions insister sur la nécessité pratique de cette théorisation, car comme nous l'indiquons plus haut, elle nous semble au fondement d'une institutionnalisation réussie de ce secteur. Si nous «pensons mal» ces initiatives, leur inscription sociale et en particulier leur étaient politique et pragmatique risquent d'en être fortement relativisés. Or ce secteur, pour trouver une place durable dans notre société, a à faire face à des difficultés lourdes. Par exemple, le fait que la plupart des justifications de l'ESS aient été trouvées dans le registre moral, philosophique ou politique, a amené beaucoup de ces organisations à négliger la réflexion concernant leurs propres modalités d'organisation (interne). Il est souvent fait le postulat que le management d'une organisation est neutre quant aux finalités qu'elle poursuit et que par conséquent on peut reproduire les outils et pratiques traditionnels de la gestion au sein des organisations ESS. Ou au contraire, que le management, serait par nature anti-ESS et donc à rejeter entièrement, laissant souvent les entreprises ESS dans un désarroi organisationnel grave pouvant amener à des dérives les mettant en danger. Ce danger se matérialise souvent hélas dans une gestion du personnel très discutable. Il est donc temps de réfléchir non seulement à une économie ESS mais à un management ESS.

On peut aussi penser à la modalité de la co-existence entre organisations ESS. On pense souvent à la coopération ESS-secteur traditionnel mais les organisations ESS vivant souvent dans un environnement de ressources limitées, que ce soit en termes financiers ou en termes de personnel (il n'est pas facile de trouver du personnel compétent et impliqué dans ce genre d'organisation), ces organisations se retrouvent dans une forme de concurrence entre elles pour ces ressources et dans le même temps en sous-capacité concernant des activités de support organisationnel (comptabilité, service juridique, informatique...). Il s'agit alors peut être de repenser les modalités de coopération, voire de solidarité entre ces organisations pour faire face à ce double enjeu.

Autrement dit, la question de l'Economie Sociale et Solidaire ne peut pas être réduite à sa finalité (et donc à la relation qu'elle entretient avec l'économie classique) mais doit aussi nous interpeller sur les modalités de son fonctionnement. On ne peut découpler le «Pourquoi?» de l'ESS de son «Comment?».

Pour la rédaction,
Fabien De Geuser